

**SPÉCIFICATIONS DE VENTES**

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Titre	% m/m	12,5 - 16,0	en chlore actif, iodométrie

**SPÉCIFICATIONS DE VENTE GARANTIES PAR NOS FOURNISSEURS**

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Antimoine (Sb)	mg/kg	≤ 25	Cl2 libre
Arsenic (As)	mg/kg	≤ 5	Cl2 libre
Cadmium (Cd)	mg/kg	≤ 5	Cl2 libre
Chrome (Cr)	mg/kg	≤ 5	Cl2 libre
Mercure (Hg)	mg/kg	≤ 5	Cl2 libre
Nickel (Ni)	mg/kg	≤ 10	Cl2 libre
Plomb (Pb)	mg/kg	≤ 15	Cl2 libre
Sélénium (Se)	mg/kg	≤ 25	Cl2 libre
Bromate de sodium (NaBrO3)	g/kg	≤ 5	Cl2 libre
Chlorate de sodium (NaClO3)	g/kg	≤ 54	Cl2 libre

**VALEURS TYPIQUES (DONNÉES FOURNISSEURS À TITRE INDICATIF)**

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Aspect	Liquide, Limpide, jaune, à odeur caractéristique		
Densité à 20°C	g/cm <sup>3</sup>	1,160 - 1,270	
Teneur en chlore	g/l	≥ 132	
Alcalinité totale	g/l	10	Cl2 libre
Carbonate de sodium (Na <sub>2</sub> CO <sub>3</sub> )	g/l	15	
Teneur en fer	ppm	≤ 4	
Densité		1,16 - 1,27	

**STATUT REGLEMENTAIRE****FORMULE BRUTE :** NACLO**N° CAS** 7681-52-9 **N° CE (EINECS)** 231-668-3**Numéro d'enregistrement REACH (FDS) :** 01-2119488154-34**DLUO :** 6 mois uniquement en usage biocide

**Ce produit répond aux critères de pureté des produits destinés au traitement de l'eau pour la consommation humaine selon la norme 901.**

**Ce produit répond aux critères de pureté des auxiliaires technologiques pour l'alimentation humaine tels que définis dans le décret 2011-509 et l'arrêté du 19-10-2006.**

**Ce produit répond aux critères de pureté des produits destinés au traitement de l'eau des piscines selon la norme EN 15077.**

**Ce produit n'est pas listé en tant qu'additif alimentaire en nutrition humaine dans la réglementation européenne.**

**STATUT REGLEMENTAIRE**

- Cet article peut être utilisé comme substance active biocide pour la formulation de produits biocides. Se référer à la réglementation européenne en vigueur concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides pour vérifier les usages autorisés par type de produits.

Utilisez les biocides avec précaution ; avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

TP BIOCIDE autorisés :

- 1 - Produits biocides destinés à l'hygiène humaine
- 2 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides
- 3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
- 4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
- 5 - Désinfectants pour eau de boisson
- 11 - Protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
- 12 - Produits antimoisissures

**AUXILIAIRE TECHNOLOGIQUE - USAGE RÉGLEMENTÉ**

CATÉGORIE AUXILIAIRE TECHNOLOGIQUE	DENRÉES ALIMENTAIRE AUTORISÉE	CONDITIONS D'EMPLOI - FONCTION -	DOSE RÉSIDUELLE MAXIMALE	DATE DE FIN D'AUTORISATION
Divers	Boyaux d'enrobage	A la dose strictement nécessaire pour obtenir l'effet recherché	Dose techniquement inévitable	30-06-2015
Divers	Fruits, légumes et champignons destinés à la mise en conserve et à la congélation et fruits, légumes et champignons crus prêts à l'emploi (dits de quatrième gamme)	Concentration en chlore libre du bain de chloration : 80 ppm au maximum. Rinçage obligatoire.	Teneur en résidus organochlorés : inférieure à 100 microgrammes par killogramme (exprimée sous la forme d'organohalogénés adsorbables AOX)	30-06-2015
Agent décolorant	Noix	Pour le traitement (blanchiment) des coques	Aucune dose résiduelle dans l'amande	30-06-2015

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Point de cristallisation : -10°C.

- Le contrôle de ce produit en tenant exclusivement compte de la valeur de la densité ne peut être retenu comme critère de réception. L'écart important est dû à la fourniture de produits issus de process différents.

- Produit instable, se décompose dans le temps, sous l'effet de la chaleur et de la lumière.

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart des: Acides

Modifications depuis version précédente : Auxiliaire technologique - TP Biocide

Fin du document

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE :** Les informations contenues dans cette fiche technique proviennent de sources que nous considérons dignes de bonne foi et sont données à titre indicatif. Les renseignements mentionnés ci-dessus n'exonèrent pas le client de contrôler le produit lors de sa réception. Les informations relatives aux applications n'engagent en rien notre responsabilité et doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. Veuillez contacter nos services pour de plus amples informations.